

ACTUALITÉS

Choisissez Opcalia pour le versement de votre cotisation



EN PRATIQUE

Publié le : 10.02.2015 - Modifié le : 06.03.2018

Vous avez reçu le bordereau de versement de votre contribution obligatoire à la Formation professionnelle continue 2015 (exercice fiscal 2014).

En choisissant de verser cette participation à Opcalia, vous accédez à une large palette de services qui constituent autant d'opportunités de développer les compétences de vos collaborateurs et la performance de votre entreprise :

- **L'accès à toute l'information sur la formation professionnelle**, ce qui change, ce qu'il faut savoir, ainsi que des modèles de documents personnalisables (entretien professionnel, compte personnel de formation...);
- **L'accompagnement par un conseiller dédié ;**
- **Opcabox, un portail extranet sécurisé** qui vous permet de gérer votre compte formation et d'accéder à un ensemble de webservices ;
- **Des produits développés par Opcalia** (diagnostics de vos activités, contrats de professionnalisations sur-mesure, catalogue de formation en ligne...);
- **La possibilité de bénéficier de financements supplémentaires** (Région, Etat, Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels, Fonds Européens...) pour appuyer votre politique RH.

COMMENT ADHÉRER ?

- Téléchargez dès aujourd'hui le bordereau de versement et effectuez vos calculs automatiquement
- Imprimez le bordereau et adressez-le à Opcalia Réunion accompagné de votre règlement
- Dès réception de votre dossier, vous devenez adhérent et bénéficiez alors de tous les services d'Opcalia

NOUVEAU : CONTRIBUTION TAXE D'APPRENTISSAGE

Avec la réforme de la formation professionnelle de 2014, Opcalia devient organisme collecteur de la taxe d'apprentissage (Octa) en 2015. Cependant, dès cette année, Opcalia vous invite à vous libérer de cette obligation auprès de son partenaire UNIPE, membre du réseau Octalia. Pour cela, rendez-vous sur le site www.declanet.opcalia.com afin de créer votre compte et saisir votre déclaration en ligne.

TÉLÉCHARGEZ

- [le bordereau Taxe d'apprentissage 2015](#)
- [la notice Taxe d'apprentissage 2015](#)
- [le bordereau Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage 2015](#)

Vous souhaitez en savoir + ?

Dominique THEVENIN

Tel : 02 62 90 23 45

Email : dominique.thevenin@opcalia-reunion.com

A LIRE AUSSI : QUI SOMMES-NOUS ?

A LIRE AUSSI : OPCALIA DANS LES DOM

OPCALIA
PROMOTEUR DE COMPETENCES

www.opcalia.com